



## Loi SAUVADET : Du nouveau pour pôle emploi

Vous vous souvenez peut-être qu'à **CLL** nous revendiquons l'application de la loi SAUVADET pour les agents publics de pôle emploi, nous demandons à être **titularisés au sein de la fonction publique d'Etat**. Nous avons écrit à notre DG, Jean Bassères, pour que pôle emploi applique la loi, et jusqu'à présent la direction avait fait la sourde oreille.

C'est pourquoi depuis, à **CLL**, nous clamons notre revendication à qui veut bien l'entendre :

- à Madame la Ministre du travail,
- à la DGAFP,
- à la DGT Direction Général du Travail (RH du Ministère du travail)
- au Conseil d'État,
- au Conseil Constitutionnel,
- au Défenseur des Droits,
- à Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale.....

Sans compter qu'au sein même de pôle emploi, nous passons pour des « rigolos » lorsque l'on aborde le sujet, également auprès des autres organisations syndicales qui nous répondent « la loi Sauvadet, la direction n'a jamais voulu l'appliquer, c'est pas nous qui allons les faire changer d'avis...Et puis il y a prescription ».

**Et bien, grâce à notre action, il y a du changement :**

Nous vous conseillons d'aller voir sur le site officiel de l'administration française, de la fonction publique :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13976>

On peut y lire : « peut-on encore bénéficier des concours réservés (pour devenir fonctionnaire)?

Non, le dispositif des concours dits « réservés » a pris fin **sauf** pour certains agents de la fonction publique d'État » suivi de la « **Liste des établissements et des emplois pour lesquels le dispositif de concours réservés est prolongé jusqu'au 31/12/2020** »

Dans le tableau a été **ajouté** après « école nationale d'études supérieures de la sécurité sociale »...**Pôle Emploi**, emploi de catégories A, B ou C.

**Au vu de ce nouvel élément, il faut agir**...mais sans vous cela aura moins de sens...C'est pourquoi n'hésitez pas à nous contacter...plus nombreux nous serons, plus forts nous serons.



Il en va de même pour les élections professionnelles, plus nombreux nous serons plus forts face au dénigrement de la direction vis-à-vis des agents publics. **Si vous souhaitez vous inscrire sur nos listes, contactez-nous.**